

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for different regions and durations (e.g., Trois mois, Six mois, Un an).

En vente à PARIS à la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration : 14, RUE DES CLERGS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES La petite ligne... 30 FL. RECLAMES La ligne... 50 FL.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clergs, à Metz et dans toutes les Agences à l'étranger.

Marine française Marine allemande

Le Bulletin de la « Ligue maritime française » publie un très intéressant tableau sur la situation comparée des flottes française et allemande à présent et dans l'avenir.

Jusqu'en 1900 les Français avaient l'avance comme nombre et puissance de navires; de 1900 à 1905, l'Allemagne prend la tête comme nombre, mais reste inférieure comme valeur.

LES FLOTTES FRANÇAISE ET ALLEMANDE EN 1915 ET 1920

Toutes les marines estiment que la vie d'un grand navire de ligne, cuirassé ou croiseur, ne dépasse pas vingt ans.

Dans ces conditions, en 1915, les flottes de ligne de la France et de l'Allemagne se composeront uniquement des bâtiments figurant sur le tableau.

La flotte française comprendra donc : 8 + 6 + 6 + 7, soit 27 bâtiments de ligne.

La flotte allemande comprendra donc : 5 + 40 + 9 + 17, soit 41 bâtiments de ligne.

En 1915, la flotte de ligne française aura par suite une puissance égale aux deux tiers de la puissance de la flotte allemande.

En 1920, le groupe 1895-1900 sera remplacé par le groupe 1915-1920, et, de ce fait, la flotte de ligne française aura 28 bâtiments, et la flotte allemande en aura 50.

LES FLOTTES FRANÇAISE ET ALLEMANDE D'APRÈS LEURS PROGRAMMES

Le programme naval français prévoit 28 cuirassés de ligne.

Le programme naval allemand prévoit 41 cuirassés de ligne et 20 croiseurs cuirassés dont les nouveaux sont tous du type du croiseur de ligne.

Donc dans quelques années (vers 1925), conformément aux programmes en vigueur, la flotte française de ligne aura 28 bâtiments et la flotte allemande 61.

Si l'on examine d'autre part les prévisions des programmes pour les flottes d'éclaireurs et de torpilleurs on constate ce qui suit :

La flotte française future aura 10 éclaireurs et 150 torpilleurs.

La flotte allemande future aura 40 éclaireurs et 216 torpilleurs.

Il n'est donc pas exagéré de dire que le programme naval français prévoit une flotte qui n'est pas même égale à la moitié de la flotte allemande.

Qu'est-ce que cela peut bien promettre pour l'avenir et comme l'on voit les réalisées par les chiffres de la plus poignante décadence, l'influence des pangermanistes et de ceux dont le rêve est toujours « la plus grande Allemagne » !

Car ce n'est pas pour défendre au loin leurs colonies présentes et futures que les Allemands donnent un outillage maritime si formidable ; c'est bien plutôt pour conquérir dans les mers européennes même ce qu'il leur faut de territoire dans les pays anciens ou nouveaux pour déverser le trop-plein de leur population et les prémices de leur riche industrie.

Tout cela justifie singulièrement la parole de l'Empereur : « Notre avenir est sur l'eau. »

Ce gigantesque effort explique aussi la sensation qu'a le peuple allemand d'être exposé un jour à se défendre seul ou presque seul contre plusieurs, et on ne peut point dire qu'il n'y a pas là un grand exemple d'énergie, de prévoyance et de patriotisme.

Mais il y a là aussi une haute leçon pour les pays voisins, qui en auraient besoin, et pour tous un avertissement. Un pareil accroissement de puissance militaire et maritime, une appli-

cation si intense de la fortune publique aux choses de la guerre, ne peut pas durer indéfiniment sans changer à fond le tempérament et la vie d'un peuple, et le plus grand danger du militarisme me paraît être dans ce culte exagéré de la force et dans le recul de la civilisation dont il sera, logiquement et pratiquement, la conséquence inévitable.

La Journée

Depuis samedi soir l'Alsace-Lorraine a un nouveau secrétaire d'Etat, M. le comte de Rœdern, conseiller supérieur à la présidence de Potsdam, et un nouveau sous-secrétaire d'Etat pour l'agriculture, M. le baron de Stein.

On assure que puisque le Statthalter actuel reste provisoirement à son poste, c'est une preuve que la politique en Alsace-Lorraine ne sera pas modifiée; il n'y a aucune raison non plus pour les Alsaciens-Lorrains de varier; ils resteront ce qu'ils ont été, malgré toutes les menaces qu'on pourra prendre.

Afin d'arriver à une entente dans la question des syndicats chrétiens, le cardinal Kopp s'est abouché directement avec l'Evêque de Paderborn.

M. Poincaré a présidé hier à la Sorbonne, la cérémonie de clôture de la souscription publique pour l'aviation militaire.

M. Caillaux, ministre des finances, a exposé ses vues à ses électeurs à Marners. Ses projets, a-t-il dit, ne contiennent aucune attaque contre une classe quelconque de citoyens; ils veulent seulement réaliser la justice fiscale.

M. Venizelos a été reçu à Vienne par l'empereur François-Joseph. Un dîner de Cour lui a été offert à Schönbrunn. Il est en route pour Saint-Petersbourg.

Les Bulgares et les Turcs applaisissent leurs difficultés en Thrace.

Il est question d'une alliance gréco-serbo-roumaine opposée à une éventuelle coalition turco-bulgare.

M. Delcassé, ambassadeur de France, a quitté Saint-Petersbourg pour Paris. Son départ a été salué par de chaleureux souhaits de bon voyage.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Catastrophe minière.

D'après une constatation officielle, 19 mineurs ont été trouvés morts dans le puits Aschenbach. Trois mineurs sont grièvement blessés, trois autres ont dis-

paru et sont probablement ensevelis sous les décombres. 25 personnes ont été victimes de la catastrophe. L'inspecteur et les ingénieurs des mines avaient visité le puits et l'avaient trouvé en bon état.

La surveillance des étudiants à Berlin.

L'étroite surveillance exercée en matière politique sur la jeunesse des universités d'Allemagne se manifeste une fois de plus de façon significative. Les étudiants de l'université de Berlin ayant, dans un but purement désintéressé, emprunté à la Bibliothèque royale des ouvrages traitant de l'anarchie, le recteur fit immédiatement expulser de Prusse deux de ces étudiants, dont l'un était Hongrois, l'autre Hambourgeois, et déclara contre les autres une enquête minutieuse.

Arrestation de la femme d'un procureur impérial.

La femme d'un procureur impérial de Kottbus a été arrêtée sous l'inculpation de complicité avec un agent d'affaires véreux actuellement incarcéré et dont elle fut longtemps la collaboratrice insoupçonnée.

Le Reichstag et la propagande malthusienne.

La commission du Reichstag pour le commerce et les métiers s'est occupée vendredi matin d'une motion du Centre relative à des mesures destinées à arrêter la vente de tous les moyens matériels de propagande malthusienne. Au cours de la discussion, plusieurs orateurs signalèrent avec insistance les alarmants progrès de la diminution des naissances. Les socialistes furent les seuls à se prononcer contre la prohibition de cette vente.

Le président de l'Office d'hygiène de l'Empire assura qu'il était nécessaire d'intervenir par des moyens radicaux. Ce serait un impardonnable péché, dit-il, d'assister impassible aux progrès du mal.

Un représentant du ministère de l'Intérieur se prononça dans un sens analogue. La limitation du nombre des enfants, dit-il, est la mort d'une nation. La réclame organisée autour des procédés malthusiens est un scandale public en Allemagne.

La séance fut ensuite levée sans avoir donné lieu à un vote.

FRANCE

Paul Déroulède.

Complétons par les détails qui suivent les notes biographiques que nous avons publiées samedi sur Paul Déroulède :

LE SOLDAT ET L'ÉCRIVAIN Paul Déroulède, ainsi que nous l'avons dit, était né à Paris le 2 septembre 1846. Il venait de terminer ses études de droit, quand la guerre de 1870 éclata. Au premier bruit de déroute et d'invasion, il partit pour l'armée. Un jour on vit arriver au camp de Châlons, où se reformait l'armée, une femme tenant par la main un jeune homme imberbe. C'était la mère des Déroulède qui amenait au jeune Paul son frère cadet : « Ton frère veut combattre avec toi, lui dit-elle. Je te l'amène ! » Les vieux zouaves n'appelaient plus désormais les deux jeunes gens que les « enfants à la mère ».

Le poète a rappelé lui-même ce touchant épisode : C'est toi, mère, c'est toi qui leur a dit : « Partez ! Partez, ils sont vaincus, les soldats de la France ! « Mon cœur pour conquérir ne vous eût pas prêtés ; « Ce n'est plus la conquête, enfants, c'est la défense. « Le sol est envahi, je vous donne : partez ! »

Au combat de Beaumont, l'adolescent est blessé. Son aîné le prend dans ses bras et l'emporte hors du champ de bataille ; puis il le laisse seul, adossé à un arbre, et revient se battre.

Fait prisonnier et blessé à Sedan, il parvint à s'échapper d'Allemagne et rejoignit les armées de province. Le lendemain du jour de l'attaque du château de Monthéliard, son nom fut mis à l'ordre du jour. Et tandis qu'il combattait sur la frontière de Suisse, son frère, guéri, gagnait l'armée d'Afrique. Un jour, on put voir les deux frères, l'aîné en uniforme de sous-lieutenant, la croix sur la poitrine, le plus jeune, en uniforme de polytechnicien et décoré de la médaille militaire, qu'il avait portée un an consécutif sur sa tunique de lycéen, car il était rentré au collège en revenant de Kabylie.

L'HOMME POLITIQUE

La carrière politique de Paul Déroulède fut singulièrement mouvementée. Elle se résume tout entière

dans la prédication et l'organisation de la « Revanche ».

Dix ans après la guerre, il fonda sa « Ligue des Patriotes ». En 1887, il soutint le général Boulanger. En 1889, il se fit élire député d'Angoulême et profita de son passage au Palais-Bourbon pour lancer — au fort des scandales de Panama — à la face de Clemenceau, « protecteur de Cornélius Herz », son apostrophe qui lui valut un duel resté fameux.

Sa démission data de quelques jours plus tard. Il désapprouva son collègue, M. Millevoix, qui s'était laissé mystifier par les fameux papiers Norton et, réprochant ces manœuvres tortueuses, donna sa démission en pleine Chambre.

Période de répit et de production littéraire. En 1898, il entra à la Chambre comme député de la Charente, partisan de la République plébiscitaire. Son premier geste fut de réformer la Ligue des Patriotes, puis de grouper ses partisans en vue d'une énergique action politique. Il déploya dans cette nouvelle campagne une extrême activité qui épuisa ses forces, et il tomba malade. Il était dans le Midi, où il prenait du repos, quand Félix Faure mourut. Il revint à Paris, alla au Congrès de Versailles, où fut élu président M. Loubet, et acclamé à son retour à la gare Saint-Lazare, il accompagna ses amis à la statue de Jeanne d'Arc, et à leur donna rendez-vous pour le surlendemain, aux funérailles de Félix Faure.

On se rappelle la tentative faite de la Nation et à la caserne de Reuilly, après les funérailles de Félix Faure, pour entraîner le général Logot et ses troupes vers l'Élysée, tentative qui avorta parce que l'ordre de dislocation des troupes avait été changé au dernier moment et que le général Logot avait remplacé le chef militaire sur lequel comptait Déroulède. Le président de la Ligue des Patriotes et son ami Marcel Habert, qui n'avait pas voulu se séparer de lui dans ces tentatives, furent arrêtés et traduits devant la Cour d'assises qui les acquitta.

On se souvient aussi de son arrestation à Croissy, le 7 août 1896, et de sa comparution devant la Haute-Cour pour complot contre la sûreté de l'Etat, en compagnie de Marcel Habert, d'antisémites comme Jules Guérin, et de royalistes tels qu'André Buffet, Godefroy, etc. Il fut condamné à dix ans de bannissement, dont il passa la plus grande partie à Saint-Sébastien. C'est pendant son séjour en Espagne qu'il eut un duel retentissant avec M. Jaurès.

En 1905, le gouvernement accorda sa grâce à l'exilé, qui n'accepta pas cette mesure de clémence.

Retré en France à la suite de l'amnistie, il fut candidat dans la Charente aux élections législatives de 1906 et fut battu par M. Mulac.

Depuis, M. Déroulède s'était consacré à la Ligue des Patriotes et l'âge n'avait pu tempérer son ardeur. La maladie même n'en eut qu'à grand-peine raison et il fallut la mort pour le contraindre au silence.

LE CHRÉTIEN

La politique de Paul Déroulède ne fut pas une politique catholique et le coup d'aile rapide que nous venons de jeter sur sa vie a suffi pour rappeler que la grande patriote ne fut pas toujours soumise à ses actes publics aux règles de la morale catholique.

Déroulède était cependant chrétien et il l'a dit lui-même plus d'une fois avec courage et fierté : Je crois en Dieu. Le siècle est mauvais, l'heure est un souffle de blasphème égare les esprits ; je trouble. L'honneur contre l'argent se joue à quille ou double. Le mal est sans danger et l'homme est sans mépris. Je crois en Dieu. La mode est d'insulter le prêtre. Bien imprudent qui lait le signe de la croix ! Quiconque est un chrétien est bien prêt d'être un traître. Des devoirs nul n'en veut, nous n'avons que des droits. Je crois en Dieu. Qu'importe à ma prière ardente Des criminels joyeux le triomphe apparent ! Mon cœur ne s'a pas perdu l'espérance en entrant. Je crois en Dieu. La France attristée, abattue Laisse opprimer son âme et forcer son aveu. La grande Nation dort un sommeil qui tue, Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu.

Cette foi, parfois assoupie, la souffrance n'a pas eu de peine à la réveiller. On se rappelle le spectacle émouvant donné naguère aux Parisiens par Paul Déroulède fuyant l'hiver de Paris pour chercher dans le Midi un peu de soleil et de forces.

Un matin de janvier, un voiture d'ambulances s'arrêta devant le portail de Notre-Dame. On en descendit Déroulède étendu sur une civière et entouré sous les couvertures. On voulait le transporter ainsi à l'église, mais le malade se dressa et c'est debout, dans un sursaut d'énergie, la tête haute comme aux meilleurs jours, qu'il franchit le seuil du temple, appuyé au bras d'amis tremblants de le voir détailler.

Le grand patriote entendit la messe avec recueillement, communia, puis sortit pour être conduit à la gare de Lyon.

Tout Déroulède, avec sa foi et son « panache », est dans ce dernier geste où il a concrétisé, peut-être à son insu, cette évolution lente qui a conquis les meilleurs esprits de France.

D'autre part, Marcel Habert écrit dans la Patrie : « Après avoir vécu en patriote pratiquant, c'est en catholique pratiquant que Déroulède vient de mourir. Depuis plus d'un mois, il se savait condamné et, avec cette fermeté de décision qui le caractérisait, il avait tenu à recevoir en pleine connaissance le sacrement de l'extrême-onction des mains de Mgr Marbeau, évêque de Meaux.

Assistait à cette émouvante cérémonie, c'est d'un élan volontaire et raisonné que Déroulède a tourné vers Dieu son âme jusqu'alors uniquement absorbée par l'amour exclusif de la patrie.

Et c'est encore au salut de la France qu'à ce moment suprême il offrait ses souffrances et sa mort prochaine, prévue et acceptée avec une héroïque résignation.

Son pèlerinage à Champigny, sa visite à Notre-Dame avant son départ pour Nice, sa dernière apparition à l'église du Port, le jour de la fête de la Conversion de saint Paul, ne sont que des étapes calculées et voulues de l'ascension de cette âme de soldat et de croyant vers le Dieu des armées, protecteur de la France.

Ainsi, n'ayant pu mourir sur le champ de bataille, il voulait que son mort servit à tous ceux qui l'ont compris et qui l'ont aimé, de modèle et d'exemple.

Aussitôt après le décès, des télégrammes avaient été envoyés par le sculpteur Lucien Pallez, ami intime du défunt, au Président de la République, au Roi d'Espagne, à divers amis et personnalités politiques.

M. Poincaré, président de la République, a aussitôt répondu par ce télégramme : « Lucien Pallez, Nice. Je vous prie de transmettre à Mlle Déroulède et de recevoir vous-même l'assurance de ma profonde sympathie.

RAYMOND POINCARÉ. »

M. Aristide Briand, ancien président du Conseil, a envoyé la dépêche suivante : « Je vous prie d'agréer et de vouloir bien transmettre à la famille de Paul Déroulède mes sincères condoléances.

ARISTIDE BRIAND. »

Voici celle qui a été adressée par le roi d'Espagne à Mlle Déroulède : « Séville, 30 janvier. Je prends une très grande part à votre douleur, car il m'avait été donné de connaître les belles qualités de cœur et de culte que votre regretté frère avait vouées à sa belle patrie.

ALPHONSE XIII. »

M. Louis Barthou, ancien président du conseil, était lié avec Paul Déroulède par des relations d'étroite amitié ; il y a quinze jours, il lui avait fait à Nice une longue visite. M. Barthou a télégraphié à Mlle Déroulède : « La mort de votre frère, dont l'admiration le patriotisme désintéressé, la haute probité et la vaillance, m'émurent profondément. Je vous prie de vouloir bien agréer mes condoléances les plus respectueuses et les plus sympathiques.

LOUIS BARTHOU. »

Parmi les autres télégrammes reçus par Mlle Déroulède, citons celui de M. Maurice Barrès : « C'est un deuil national. La patrie a perdu son chevalier. Tous les Français le pleurent avec vous. L'embrasse mon noble ami et chef sur son lit de mort. Je me mets à vos ordres.

MAURICE BARRÈS. »

Et celui de M. Chassaing-Goyon, président du Conseil municipal : « La mort de l'ardent patriote dont la France était justement fière m'a douloureusement ému. Cette émotion rend justice à la noblesse de caractère du glorieux disparu, à la générosité de son cœur, à son amour passionné de notre cher pays, auquel il consacra, avec une ferveur enthousiaste que l'âge n'avait pas affaiblie, son admirable talent d'orateur et d'écrivain et son âme de soldat.

CHASSAING-GOYON. »

Lupin traversa vivement l'antichambre et ouvrit la porte du salon.

— Qu'est-ce que tu chantes ? dit-il à son domestique. Il n'y a personne.

— Personne ? fit Achille, qui s'élança. En effet, le salon était vide.

— Oh ! par exemple, celle-là est raide ! s'écria le domestique. Il n'y a pas plus de vingt minutes que je suis revenu voir par précaution. Elle était assise là. Je n'ai pourtant pas la berlue.

— Voyons, voyons, dit Lupin avec irritation. Où étais-tu pendant que cette femme attendait ?

— Dans le vestibule, patron ! Je n'ai pas quitté le vestibule une seconde ! Je l'aurais bien vu sortir, nom d'un chien !

— Dependait elle n'est plus là... Evidemment... évidemment... gémit le domestique ahuri... Elle aura perdu patience et elle s'en est allée... Mais je voudrais bien savoir par où, crebleu !

— Par où ? dit Lupin... Pas besoin d'être sorcier pour le savoir.

— Comment ?

— Par la fenêtre ! Tiens, elle est encore entre-bâillée... Nous sommes au rez-de-chaussée... la rue est presque toujours déserte, le soir... Il n'y a plus de doute.

Il regardait autour de lui et s'assurait que rien n'avait été enlevé ou dérangé. D'ailleurs la pièce ne contenait aucun bibelot précieux, aucun papier important, qui eût pu expliquer la visite, puis la disparition soudaine de la femme. Et cependant, pourquoi cette fuite inexplicable ?

— Il n'y a pas eu de téléphone aujourd'hui ? demanda-t-il.

— Non.

— Pas de lettres ce soir ?

— Si. Une lettre par le dernier courrier.

— Donne.

— Je l'ai mise, comme d'habitude, sur la cheminée de monsieur.

La chambre de Lupin était contiguë au salon, mais Lupin avait condamné la porte qui faisait communiquer les deux pièces. Il fallut donc repasser par le vestibule. (A suivre.)

FEUILLETON DU LORRAIN — 6 —

LE BOUCHON DE CRISTAL

PAR MAURICE LEBLANC

Puis il sonna de nouveau.

— Clémence... dit-il à la concierge, est-ce que vous avez été à l'école dans votre jeune âge ?

— Dame, oui, monsieur.

— Et l'on vous a enseigné le calcul ?

— Mais, monsieur...

— C'est que vous n'êtes pas très forte en soustraction.

— Pourquoi donc ?

— Parce que vous ignorez que neuf moins huit égale un, et cela, voyez-vous, c'est d'une importance capitale. Pas d'existence possible si vous ignorez cette vérité première.

Tout en parlant, il s'était levé, et faisait le tour de la pièce, les mains au dos, et en se balançant sur ses hanches. Il le fit encore une fois. Puis s'arrêtant devant la salle à manger, il ouvrit la porte.

— Le problème, d'ailleurs, peut s'énoncer autrement, dit-il. Qui de neuf ôte huit, reste un. Et celui qui reste, le voilà, hein ? l'opération est juste, et monsieur, n'est-il pas vrai ? nous en lournait une preuve éclatante.

Il tapotait le rideau de velours dans les plis duquel Lupin s'était vivement enveloppé.

— En vérité, monsieur, vous devez étouffer, là-dessous ! Sans compter que j'aurais pu me divertir à transpercer ce rideau à coups de dague... Rappelez-vous le délire d'Hamlet et la mort de Polonius... « C'est un rat, vous dis-je, un gros rat... » Allons, M. Polonius, sortez de votre trou.

C'était là une de ces postures dont Lupin n'avait pas l'habitude et qu'il exérait. Prendre les autres au

piège et se payer leur tête, il l'admettait, mais non point qu'on se payât de lui et qu'on s'éclairât à ses dépens. Pourquoi ?

— Un peu jalo, monsieur Polonius... Tiens, mais, c'est le bon hongrois qui fait le pied de grue dans le square depuis quelques jours ! De la police aussi, monsieur Polonius ? Allons, remettez-vous, je ne vous veux aucun mal... Mais vous voyez, Clémence, la justice de mon calcul. Il est entré ici, selon vous, neuf mouchard. Moi, en revenant, j'en ai compté, de loin, sur l'avenue une bande de huit. Huit ôtés de neuf reste un, lequel évidemment était resté ici en observation. Ecco Homo.

— Et après ? dit Lupin, qui avait une envie folle de sauter sur le personnage et de le réduire au silence.

— Après ? Mais rien du tout, mon brave. Que voulez-vous de plus ? La comédie est finie. Je vous demanderai seulement de porter au sieur Prassville, votre maître, cette petite missive que je viens de lui écrire. Clémence, veuillez montrer le chemin à M. Polonius. Et si jamais il se présente, ouvrez-lui les portes toutes grandes. Vous êtes ici chez vous, monsieur Polonius. Votre serviteur...

Lupin hésita. Il eût voulu le prendre de haut, et lancer une phrase adieu, un mot de la fin, comme on en lance au théâtre, du fond de la scène, pour se ménager une belle sortie et disparaître tout au moins avec les honneurs de la guerre. Mais sa défaite était si pitoyable qu'il ne trouva rien de mieux que d'enfoncer son chapeau sur la tête, d'un coup de poing, et de suivre la concierge en frappant des pieds. La revanche était maigre.

— Bonne de coquin ! cria-t-il une fois dehors et en se retournant vers les fenêtres de Daubrecq. Misérable ! Canaille ! Député ! Tu me la paieras celle-là !... Ah ! monsieur se permet... Ah ! monsieur a le culot... Eh bien, je jure Dieu, monsieur qu'un jour on l'aït...

Il s'agit de rage, d'autant que, au fond de lui, il recouvrait la force de son esprit nouveau, et qu'il ne pouvait nier la maîtrise déployée en cette affaire.

La loge de Daubrecq, l'assurance avec laquelle il coulait les fonctionnaires de la préfecture, le mépris avec lequel il se prêtait aux visites de son appartem-

ent, et par-dessus tout son sang-froid, admirable, sa désinvolture et l'imperfection de sa conduite en face du nouveau personnage qui l'espionnait, tout cela dénotait un homme de caractère, puissant, équilibré, lucide, audacieux, sûr de lui et des cartes qu'il avait en mains.

Mais quelles étaient ces cartes ? Quelle partie jouait-il ? Qui tenait l'enjeu ? Et jusqu'à quel point se trouvait-on engagé de part et d'autre ?

Sans rien connaître, tête baissée, il se jeta au plus fort de la bataille, entre des adversaires violemment engagés, dont il ne savait ni la position, ni les armes, ni les ressources, ni les plans secrets. Car, enfin, il ne pouvait admettre que la but de tant d'efforts fût la possession d'un bouchon de cristal !

Une seule chose le réjouissait : Daubrecq n'avait pas démasqué. Daubrecq le croyait infodé à la police. Ni Daubrecq, ni la police par conséquent, ne soupçonneraient l'intrusion dans l'affaire d'un troisième larron. C'était son unique atout, atout qui lui donnait une liberté d'action à laquelle il attachait une importance extrême.

Sans plus tarder, il déchâta la lettre que Daubrecq lui avait remise pour le secrétaire général de la préfecture. Elle contenait ces quelques lignes.

« A portée de la main, mon bon Prassville ! Tu es touché ! Un peu plus, et ça y était... Mais tu es trop bête. Et dire qu'on n'a pas trouvé mieux que toi pour me faire mordre la poussière. Pautre France ! Au revoir, Prassville ! Mais si je le pince sur le fait, tant pis pour toi, je tire !

« Signé : DAUBRECQ. »

— A portée de la main... sa répéta Lupin après avoir lu. Ce drôle écrit peut-être la vérité. Les châtiments les plus élémentaires sont les plus sûrs. Tout de même... tout de même, il faudra que nous voyions cela... Et il faudra voir aussi pourquoi le Daubrecq est l'objet d'une surveillance si étroite et se documenter quelque peu sur l'individu.

Les renseignements que Lupin avait fait prendre dans une agence spéciale se résumèrent ainsi :

« Alexis Daubrecq, député des Bouches-du-Rhône depuis deux ans, siège, parmi les indépendants, opinions assez mal définies, mais situation électoral

très solide, grâce aux sommes énormes qu'il dépense pour sa candidature. Aucune fortune. Cependant, hôtel à Paris, villa à Eughien et à Nice, grosses pertes au jeu, sans qu'on sache d'où vient l'argent. Très influent, obtient ce qu'il veut, quoiqu'il ne fréquente pas les ministères et ne paraisse avoir ni amitiés, ni relations dans les milieux politiques... »

— Fiche commerciale, se dit Lupin en relisant cette note. Ce qu'il me faudrait, c'est une fiche intime, une fiche policière, qui me renseigne sur la vie privée du monsieur, et qui me permette de manœuvrer plus à l'aise dans ces ténèbres et de savoir si je ne potage pas on m'occupant du Daubrecq. Digre ! c'est que le temps marche !

Un des logis que Lupin habitait à cette époque, et où il revenait le plus souvent, était situé rue Chauchat, près de l'axe de Triomphe. On l'y connaissait sous le nom de Michel Daumont. Il y avait une installation assez confortable et un domestique, Achille, qui lui était tout dévoué, et dont la besogne consistait surtout à centraliser les communications téléphoniques adressées à Lupin par ses affidés.

— Rentré chez lui, Lupin apprit avec un grand étonnement qu'une ouvrière l'attendait, depuis une heure au moins.

— Comment ! Mais

DÉROULET ET ROCHEFORT

Après l'échec du boulangisme, dit La Croix, un ami commun entrepris de décider, Rochefort et Déroulède à poursuivre une action simultanée contre le régime, par le moyen de la presse. On se fit des concessions mutuelles. Rochefort dut s'engager à laisser le bon Dieu tranquille. A partir de ce moment, on ne relevait plus dans l'Intransigeant ces blasphèmes dans lesquels se complaisait jusqu'alors la plume du pamphlétaire et c'est à Déroulède qu'on doit ce coup de balai.

Les établissements Poutiloff.

Avant même d'avoir reçu la visite de M. Delcassé, c'est-à-dire il y a quatre jours, M. Kokortzoff ayant eu connaissance le jour même des négociations engagées entre la Banque privée de Saint-Petersbourg et l'usine Poutiloff avait fait savoir à cette dernière que le gouvernement russe s'opposait à tout accord auquel la maison Krupp serait partie. On peut donc considérer que le gouvernement russe avait de sa propre initiative pris les mesures nécessaires pour rendre impossible la combinaison qui a provoqué dans la presse parisienne l'émotion que l'on sait.

Des socialistes qui s'intéressent plus aux patrons libres-penseurs qu'aux ouvriers qui vont à la messe.

M. Myrens, député socialiste de Boulogne-sur-Mer, a voté, au Conseil municipal de cette ville, des subventions aux enfants pauvres fréquentant les écoles catholiques. Pour cet acte d'humanité, les « purs » du socialisme l'ont dénoncé au Congrès d'Amiens. La Fédération socialiste du Pas-de-Calais refuse de ratifier sa candidature aux prochaines élections, mais la section de Boulogne n'accepte pas cette décision. La question est donc venue devant la commission des conflits au Congrès du parti socialiste à Amiens. M. Myrens est venu s'expliquer. Il s'est félicité de ce que son attitude « ait fait souvent gêner la presse radicale ». Il a fait le procès des « bourgeois républicains » et comme un autre socialiste, M. Vallette, maire de Nîmes, mis aussi sur la sellette parce qu'on ne le trouve pas assez anticlérical, il reprend l'argumentation qui consiste à dire : « Je me refuse à voir un réactionnaire dans un ouvrier qui va à la messe et je m'intéresse de beaucoup à cet ouvrier qu'à cent patrons libres-penseurs ».

Mais M. Rouanet est intervenu pour dire : « Nous n'avons pas à critiquer ou à blâmer les actes de M. Myrens. Nous n'avons qu'à étudier une question de procédure. » Et pendant une séance, le Congrès a discuté le cas Myrens, puis, épuisé de ce débat, il a invité la Fédération du Pas-de-Calais à examiner à nouveau la candidature Myrens. M. Myrens est le socialiste qui, au Congrès de Saint-Quentin, se livra contre la franc-maçonnerie à des attaques qui eurent quelque retentissement.

ESPAGNE

Le courage d'un prêtre.

La Croix se fait l'écho de cet acte de courage et d'humanité accompli par un humble prêtre espagnol aidé d'un médecin de village :

Le maire et le Conseil municipal de Navacán, dans la province de Tolède, viennent d'écrire une lettre à S. Gr. Mgr l'évêque d'Avila, pour le remercier et le féliciter d'avoir confié leur paroisse à M. l'abbé Nicolar Mayoral. Celui-ci, aide du médecin, a en effet, accompli un acte héroïque en portant sur ses épaules, durant deux kilomètres, jusqu'au cimetière, un homme de soixante-cinq ans, mort de la variole hémorragique.

Ces deux héros ont ensuite creusé eux-mêmes la fosse et ont enseveli le cadavre. A la suite de ses efforts, l'abbé Mayoral s'est démis un bras. Son acte est d'autant plus méritoire que nul dans le pays, malgré la promesse d'une forte récompense, n'avait voulu se charger de cette tâche.

SAINT-SIEGE

Retour au bercail.

On se rappelle qu'au cours de la crise moderniste, il y a cinq ans environ, un Jésuite qui avait été rédacteur de la Civiltà Cattolica, le P. Bartoli, quitta son Ordre et apostasia avec sa polémique dans un temple méthodiste, à Rome.

On annonce maintenant que ce malheureux dévot a pris conscience de son erreur et qu'il a obtenu, sur sa demande, de pouvoir se retirer dans un couvent de la Compagnie de Jésus pour y faire pénitence.

AUTRICHE

A la Chambre. — L'obstruction tchèque.

Au cours de la séance de vendredi à la Chambre des députés les agrariens-tchèques et les radicaux-tchèques ont repris leur tactique d'obstruction en vue d'empêcher le vote du budget provisoire. La séance a été interrompue et pendant cette suspension les chefs de tous les partis tchèques ont conféré avec le président du conseil auquel ils ont formulé leurs revendications, à savoir : fixation d'une date précise pour de nouvelles élections à la Diète de Bohême.

Le président du Conseil a déclaré ne pas pouvoir accepter tant qu'un compromis entre Tchèques et Allemands ne lui garantirait pas que la Diète serait vraiment capable d'un travail parlementaire.

Les négociations ont alors été rompues. A la reprise de la séance, le président de la Chambre a déclaré que les désordres des obstructionnistes rendaient impossible toute activité parlementaire bien que la grande majorité des membres de la Chambre soient désireux de travailler. Pour la prochaine séance il sera adressé des convocations écrites.

Le voyage de M. Venizelos.

L'Empereur a conféré à M. Venizelos, président du Conseil des ministres de Grèce, le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold, et les personnes du Conseil ont aussi reçu des distinctions.

Samedi à 5 heures de l'après-midi à eu lieu chez l'Empereur un dîner auquel assistaient M. Venizelos avec sa suite, et le baron de l'égation de Grèce, le ministre des affaires étrangères comte Berchtold, le baron de Machio, le comte de Wickenburg et le comte Forchag, chef de section au ministère des affaires étrangères, le ministre de la guerre, le ministre commun des finances, le comte Sturgh, président du Conseil des ministres, etc.

Avant le dîner l'Empereur a reçu M. Venizelos dans son bureau. M. Venizelos est parti à 10 heures du soir pour Saint-Petersbourg.

TURQUIE

La marine.

La Gazette de la Bourse, paraissant à Saint-Petersbourg, dans un démenti relatif au bruit de vente du croiseur Molke à la Turquie, et qui semble inspiré de source allemande, déclare que l'Allemagne aurait volontiers vendu à la Turquie plusieurs bâtiments de guerre de type ancien mais qu'elle ne peut le faire pour des causes qui ne dépendent pas de sa volonté.

Le journal aurait obtenu à ce sujet et d'une autre source des explications suivant lesquelles aurait été conclu entre les gouvernements anglais et ottoman il y a trois ans et pour une durée de 28 années, un contrat spécial accordant à des maisons anglaises l'exclusivité de la construction ou de l'achat des bâtiments de guerre destinés à la Turquie ainsi que la construction des fortifications dans la Bosphore et les Dardanelles. Aucune autre puissance ne pourrait donc participer à l'œuvre du développement de la marine ottomane ni à la fortification des détroits.

ALBANYE

Un procès de haute trahison.

Valona, 31 janvier. — Le procès de haute trahison

contre le major turc Bekir Aga et ses complices sous l'inculpation d'incitation à la révolte, qui avait commencé le 11 janvier devant le conseil de guerre, a pris fin aujourd'hui.

Le conseil de guerre a condamné Bekir Aga à mort, 24 complices, dont 9 officiers turcs, à des peines de prison allant de trois à quinze ans et un autre à quatre mois de prison. Quatre accusés civils ont été acquittés.

RUSSIE

Le départ de M. Delcassé.

Saint-Petersbourg, 31 janvier. — M. Delcassé est parti pour Paris par le Nord-Express. De nombreuses notabilités sont venues saluer l'ambassadeur de France à la gare, notamment M. Sasonoff, ministre des affaires étrangères, le directeur de la chancellerie le baron Schilling, le vice-président de la chancellerie, M. Bazille, l'ex-président du Conseil, le comte Witte, le chef de l'état-major général le général Gilinsky, etc.

Le départ de M. Delcassé a été salué par de chaleureux souhaits de bon voyage.

MAROC

Echanges de télégrammes entre le résident général et le Sultan.

Dès son arrivée à Oudja, le général Lyautey a adressé au sultan Moulay Youssef le télégramme suivant :

« Rentrant aujourd'hui sur le territoire du Maroc, à Oudja, je tiens à adresser à Votre Majesté mon respectueux salut en l'assurant de mon désir d'affirmer son autorité dans la partie orientale de son Empire, où je constate, dès mon arrivée, que le haut-commissaire chérifien Sifi Abed el Ouahad et les fonctionnaires du makhzen montrent autant de dévouement que de zèle. »

Le grand-vizir, en réponse, a adressé au général le télégramme suivant :

« Sa Majesté me charge de vous exprimer ses bien faits remerciements pour le télégramme amical que vous lui faites expédier d'Oudja et les éloges que vous lui faites au sujet des fonctionnaires chérifiens dans cette région. Mon auguste maître, connaissant le zèle, l'activité et le dévouement avec lesquels vous servez les intérêts du protectorat et persuadé que votre présence dans le Maroc oriental aura un effet très heureux dans cette région, vous souhaite dans votre mission un succès complet. Personnellement je vous transmets l'expression de ma sincère amitié. »

ALSACE-LORRAINE

Le nouveau gouvernement d'Alsace-Lorraine.

Le successeur de M. le baron Zorn de Bulach, à la tête du ministère d'Alsace-Lorraine, est désigné depuis samedi par l'Empereur.

Le comte de Rœdern, conseiller à la présidence supérieure de Potsdam, est nommé secrétaire d'état en remplacement de M. Zorn de Bulach, qui reçoit la couronne de l'Ordre de l'Aigle Rouge de première classe et est appelé, sur la proposition du Conseil fédéral, à la première Chambre du Landtag d'Alsace-Lorraine, où siège déjà comme sénateur son frère, Mgr de Bulach, coadjuteur.

La démission de MM. Mandel et Petri est également acceptée. M. Petri est élevé au rang de chevalier de la Couronne de première classe; M. Mandel reçoit l'étoile de l'Aigle Rouge de deuxième classe. M. Köhler, le sous-secrétaire actuel à l'office des finances, reste en fonctions, sa présence à Strasbourg ayant été jugée indispensable pour obtenir du Parlement le vote de la réforme des impôts.

Le comte Siegfried de Rœdern, qui prendra, en dehors du secrétariat d'Etat, le portefeuille de l'intérieur, ignore tout des affaires d'Alsace-Lorraine et n'a jamais été dans le pays. Il est le fils du comte Louis de Rœdern, qui au point de vue politique est considéré comme conservateur libre (parti de l'Empire). La mère du comte Siegfried est née Hasse, et le comte Siegfried lui-même est marié avec une demoiselle Bertha Hasse. Agé de quarante-quatre ans, le nouveau secrétaire d'Etat a débuté comme assesseur dans la petite ville de Freiwalde; il fut quelque temps aussi à la tête du ministère des finances; en 1905, il fut nommé landtag de l'arrondissement de Niederbarnim; en 1911, il devint conseiller supérieur de présidence à Potsdam.

Le baron de Stein, conseiller rapporteur à l'Office impérial de l'intérieur, a été choisi comme chef du département de l'agriculture et des travaux publics.

M. le baron de Stein est Bavaïrois, né à Wurzburg; il est considéré comme une autorité dans les questions de viticulture; il est le gendre de M. de Posadowsky, ancien secrétaire d'Etat.

Il reste à pourvoir à un poste de sous-secrétaire d'Etat, celui de M. Petri; on a parlé de M. Molitor, premier président de la Cour d'appel de Colmar.

La nomination du comte Siegfried de Rœdern au poste occupé par le baron Zorn de Bulach n'a été connue à Berlin qu'à minuit, dans la soirée de samedi. L'Empereur et le Chancelier de l'Empire ont pris cette décision assez tard dans l'après-midi, et l'on croit que l'Empereur est parti en automobile à Potsdam pour en apporter la nouvelle au comte de Rœdern. Sa nomination est mal accueillie par la presse radicale et chaudement approuvée par les gazettes pangermanistes.

Le Berliner Tageblatt écrit :

Personne ne sait quelles sont les idées de M. de Rœdern sur l'Alsace. Il n'a jamais été fonctionnaire dans les Pays d'Empire. On voit dans cette nomination s'affirmer une tendance. On remplace un Alsacien-Lorrain par un Prussien.

La pangermaniste Post se réjouit :

La nomination de M. de Rœdern éveille une partie de nos vœux. C'est un homme issu de la carrière prussienne et imbu des traditions prussiennes, qui aura désormais à régler l'équilibre des balances du gouvernement alsacien-lorrain.

Souhaitons qu'on choisisse comme successeur du comte de Wedel un homme qui, comme le comte de Rœdern, se recommande par d'aussi bons titres.

Le futur Statthalter.

Au sujet de la question du Statthalter, la Deutsche Tageszeitung assure que la succession de M. le comte de Wedel a été offerte à M. de Schorlemer, ministre d'agriculture de la Prusse, mais qu'il l'a refusée. Il serait sérieusement question du prince Frédéric-Guillaume de Prusse, landtag.

Suivant un autre bruit, le poste de Statthalter serait réservé à M. de Bethmann Hollweg, qui se démettrait de ses fonctions de chancelier au printemps ou dans le courant de l'été. La Neue Prussische Correspondenz dit que

par sa politique alsacienne-lorraine le Chancelier s'est engagé à tel point envers le gouvernement de Strasbourg, démissionnaire, que dans les sphères politiques, sa situation est considérée comme gravement ébranlée. La retraite du Chancelier serait décidée en principe.

(Par dépêche).

Berlin, 1^{er} février. — L'Empereur a reçu au Palais M. le comte de Rœdern, conseiller supérieur à la présidence, qui vient d'être nommé secrétaire d'Etat d'Alsace-Lorraine et M. le baron de Stein, conseiller intime et supérieur, le futur directeur de la section de l'agriculture et des travaux publics dans le ministère d'Alsace-Lorraine.

Au sujet des hommes nouveaux nommés au gouvernement d'Alsace-Lorraine, la Gazette de Voss écrit :

Alors même que le choix du futur Statthalter peut signifier un changement du cours dans un sens ou dans un autre, ce qu'il n'y a guère lieu d'admettre toutefois, il ne remplira pas dans tous les cas un espoir quelconque dans une politique de représailles. Le comte de Rœdern est un personnage sûr d'atteindre son but qu'il se propose et absolument indépendant, et en même temps d'un caractère aimable et prévenant.

Le Lokalanzeiger écrit :

Le fait que M. le comte de Wedel s'est déclaré prêt à rester encore pendant quelques mois à la tête du gouvernement n'offre aucune garantie certaine précieuse à la population d'Alsace-Lorraine pour la continuité de la situation.

L'affaire de Saverne.

Le colonel von Reutter et le lieutenant von Forstner recevaient leur changement.

Berlin, 2 février. — Suivant une information du Lokalanzeiger, le colonel von Reutter serait placé comme commandant à la tête du 12^e régiment de grenadiers à Francfort-sur-Oder; son père est tombé pendant la guerre de 1870 comme commandant de ce régiment. Le lieutenant von Forstner serait transféré au 14^e régiment d'infanterie à Bromberg.

Les débits à Saverne.

Tous les débits de Saverne qui sont abonnés à l'Anzeiger sont boycottés par les autorités militaires.

M. de Jagow blâmé.

Revenant sur la lettre adressée par M. de Jagow, préfet de police de Berlin, à la Gazette de la Croix, lettre dans laquelle il critiquait le jugement du Conseil de guerre de Strasbourg condamnant le lieutenant de Forstner, la Tägliche Rundschau annonce que l'incident est définitivement réglé.

Le ministre de l'intérieur a fait savoir à M. de Jagow que sa façon d'agir n'était pas correcte et qu'il espère qu'un pareil fait ne se reproduira pas.

Une lettre de Mgr François Zorn de Bulach.

La Kölnische Volkszeitung publie une lettre de Mgr François Zorn de Bulach, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg et frère du secrétaire d'Etat démissionnaire.

Mgr de Bulach écrit dans cette lettre, qu'il avait l'intention de publier une brochure sur les incidents de Saverne, ayant comme titre : « Une voix sérieusement critique sur les incidents de Saverne »; cependant il ajoute, qu'après avoir pris connaissance des débats au Reichstag du 24 janvier, il trouvait préférable de se taire, mais, afin de prévenir des suppositions erronées au sujet de son intention primitive, il déclare, qu'en sa qualité d'Alsacien-Lorrain, il a toujours dououreusement constaté que, par suite des incidents regrettables, mais humainement compréhensibles, de Saverne, ses chers compatriotes ont été méconnus dans l'Empire.

Il faut, dit-il, se garder de généraliser. Comme membre de la Première Chambre d'Alsace-Lorraine, et comme fils d'un homme, qui s'est consacré parmi les pionniers de l'autonomie d'Alsace-Lorraine, Mgr Zorn de Bulach déclare être animé du désir de voir l'Alsace-Lorraine devenir un Etat confédéré autonome; aussi déplore-t-il que cette belle œuvre soit compromise ou même puisse être abandonnée.

Le coadjuteur recommande, pour le cas où l'on jugerait nécessaire d'introduire un système de main forte, d'avoir égard au particularisme alsacien-lorrain, et de gouverner avec intelligence, avec douceur et avec fermeté.

Charles GEORGE CHIRURGIEN-DENTISTE diplômé de l'école dentaire de Paris Place de la Gare No 4 METZ Téléphone 417

Calendrier. — Aujourd'hui, lundi 2 février, trente-troisième jour de l'année. — Lever du soleil : 7 h. 31; coucher : 4 h. 56. Premier quartier le 3 février. Fête du jour. — Purification.

IL Y A CENT ANS

2 février 1814. — Une colonne ennemie, forte de 12 à 1500 hommes commença à défilier sur la route de Hettange à Terville. Le canon de Thionville l'incommoda beaucoup dans sa marche.

Sortie de Metz sur Plappeville, on ramène 9 prisonniers et 11 chevaux. La température. — Les fortes pressions couvrent encore le centre et le sud du continent. Le vent est fort du sud-ouest sur les côtes de la Manche.

La température a monté dans nos régions, le thermomètre marquait hier matin -22° au Spitzberg, 15° à Arkhangel, 5° à Lyon, 2° à Clermont-Ferrand, +2° à Paris, Bordeaux, Marseille, 3° à Perpignan, 10° à Brest et à Alger. Un temps pluvieux et assez doux est probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISENENT, à Metz)

Table with 4 columns: BAROMETRE HAUT, THERMOMETRE, VENT, TEMPS. Rows for 1er fév., 2 fév., 3 fév., 4 fév. matin.

CHRONIQUE MESSINE

L'incident du Sablon. — Entre civils et militaires.

Nous avons relaté d'après la Frankfurter Zeitung, l'incident qui s'est produit le 27 janvier, à l'occasion de la fête de l'Empereur, dans un établissement public au Sablon et nous avons reproduit aussi la version donnée par le commandement général. Nous sommes à même de préciser les faits. Si nous publions les détails qui suivent, c'est parce que nous sommes à l'avis qu'un journal manquera à sa mission en ne donnant pas la plus large publicité à des affaires de ce genre; il est nécessaire, en effet, que ces choses soient connues du public pour bien établir de quel côté sont les responsabilités.

L'incident s'est produit le 27 janvier, vers 7 heures du soir dans l'établissement Thiroff, dit Central-Halle, au Sablon, presque en face du Jardin botanique. Dans la grande salle de ce débit le 20^e bataillon de pionniers célébrait la fête de l'Empereur. Le commandant de ce bataillon est le major Muth, qui avait à l'époque dirigé les travaux des fortifications à Andrinople avant la guerre des Balkans.

Pendant le concert, quatre jeunes Lorrains, dont trois ouvriers de la voie et un mécanicien, étaient entrés dans cette salle louée aux militaires, et se tenant tout près de la porte, ils écoutaient la musique et s'entretenaient en français; ils avaient gardé leurs casquettes sur la tête. Un lieutenant vint à eux et leur dit d'un ton très calme :

— Si vous voulez rester ici, il faut parler allemand et enlever vos casquettes.

Les jeunes gens sortirent et se rendirent dans la petite salle de débit, où étaient deux autres ouvriers. Les quatre jeunes gens s'attablèrent pour prendre une choppe et continuèrent à garder leurs casquettes sur la tête. Un officier arriva peu après, comme s'il avait voulu les observer pendant qu'ils s'entretenaient en français. Il leur dit :

— Hier wird deutsch gesprochen! (Ici on parle allemand.)

L'un des jeunes Lorrains répondit :

— Nous parlons comme nous l'entendons.

L'officier ayant fait mander un camarade pour constater le « délit », on alla prévenir le commandant Muth. L'un des officiers lui signala le fait en ces termes :

— Die Leute sprechen ostentativ französisch, um die Kaiserfeier zu stören. (Ces hommes parlent français d'une manière ostentative pour troubler la fête de l'Empereur.)

Et le commandant Muth déclara aussitôt :

— Dann werden die Leute verhaftet. (Dans ce cas on va arrêter ces hommes.)

Celui des quatre Lorrains qui pouvait le mieux s'exprimer en allemand se leva pour expliquer au commandant que lui et ses compagnons n'avaient aucunement eu l'intention de troubler la fête. Mais le commandant l'apostropha rudement :

— Halten Sie einfach das Maul zu und antworten Sie, wenn Sie gefragt werden. (Vous n'avez qu'à fermer le bec et à répondre quand on vous interrogera.)

Avant ensuite un des camarades de son interlocuteur, lequel avait gardé la casquette sur la tête, le commandant fit tomber la casquette d'une claque en disant :

— Vor einem preussischen Major haben Sie die Mütze abzunehmen. (Vous avez à ôter la casquette devant un major prussien.)

Et comme l'un des Lorrains avait fait observer que lui et ses camarades appartenaient à des familles de langue française, le commandant dit encore :

— Die guten Franzosen sind alle weg und was hier geblieben ist, ist nur noch Krehli und Plehli 5. und 6. Klasse. (Les bons Français sont tous partis et il n'est resté ici que la plèbe de 5^e et 6^e classe.)

Quatre sous-officiers furent chargés de conduire à la mairie de Montigny les quatre Lorrains qu'ils encadrèrent tandis que le cortège était précédé d'un officier. Le commandant recommanda aux sous-officiers de ne laisser échapper aucun des prisonniers.

Pendant que se passait l'intermède dans la salle de débit, les deux autres consommateurs civils dont il a été question plus haut, étaient sortis en sourdine pour ne pas être mêlés à l'affaire. Lorsque le groupe des Lorrains et des sous-officiers se mit en route, ils le suivirent pour se rendre compte de ce qui allait se passer. Près de la rue des Roses arriva une patrouille militaire. Celle-ci fut encore réquisitionnée par l'officier pour prêter main forte aux sous-officiers.

A la mairie, l'adjoint faisant l'interim en l'absence de M. Steinmetz, maire, prit les noms des quatre jeunes gens qui furent ensuite mis en liberté. Hier dimanche ils devaient comparaître à la mairie de Montigny pour présenter des excuses au commandant du 20^e bataillon de pionniers. Nous n'avons pu savoir s'ils ont donné suite à cette convocation. D'après nos renseignements il ne serait pas exact que les jeunes gens aient envoyé une lettre d'excuses.

Voilà, d'après des renseignements que nous tenons d'une source absolument digne de foi, comment les choses se sont passées. Il n'est pas difficile, d'après cela, de se rendre compte de quel côté se trouvent les torts. Si les jeunes gens n'étaient pas autorisés à se trouver dans la salle touchée par les militaires, qu'ils ont d'ailleurs quittée à la première sommation, il paraît évident qu'ils avaient repris toute leur liberté en entrant dans la salle de débit ouverte à tout le monde et qu'il n'y avait aucune raison de les apostropher et surtout de les arrêter.

Conférence aux Jeunes Ouvriers. Aujourd'hui 2 février, à 9 heures du soir, un missionnaire donnera une conférence en langue française avec projections sur l'Afrique. Tous les membres honoraires, bienfaiteurs et amis de l'œuvre sont cordialement invités à prendre part à cette intéressante soirée. Cette même conférence sera donnée en langue allemande le mercredi 4 février. La direction

Société lorraine d'histoire et d'archéologie. Dans le courant du mois de février, la Société organisera les conférences suivantes :

1. Mercredi 4 février, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle des séances (Archives départementales) conférence de M. Frey, ingénieur à Lupen : « La maison rustique dans la Lorraine allemande » (avec projections).

2. Mercredi 11 février, à 4 heures de l'après-midi, également dans la salle des séances (Archives départementales) :

a) Conférence de M. le Dr Bücking, professeur à Metz : « Les anciens pressoirs (chaucous) en Lorraine (avec projections). »

b) Conférence de M. l'abbé Thiriot, curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe : « Les anciens costumes du Pays messin » (avec projections).

Lancer de ballons. A partir d'aujourd'hui lundi jusqu'à samedi prochain auront lieu des ascensions scientifiques internationales. Des cerfs-volants et des ballons montés et non montés seront lancés dans les villes principales d'Europe. Une récompense sera accordée à toute personne qui trouvera un de ces ballons non montés, si elle agit conformément aux instructions qui y sont déposées. L'assistance prêtée à l'atterrissage des ballons montés est rétribuée d'une manière spéciale.

Enlèvement de vieille paille dans les casernes. Une soumission publique en 19 lots est ouverte pour l'enlèvement de la vieille paille extraite des pailles des casernes de Metz et des environs pour le temps du 1^{er} avril 1914 au 31 mars 1915. L'ouverture des offres se fera jeudi prochain, 5 février, à 10 heures du matin, au bureau III de l'administration de la garnison de Metz, à Montigny, rue des Loges, n° 13. Les conditions sont exposées dans ce même bureau, où il faut en prendre connaissance et les signer avant le terme de la soumission. Les pillasses seront vidées au printemps ou en automne de cette année.

Marché aux porcelets. Au marché de samedi matin, sur la place Mazelle, il avait été amené 286 porcelets qui ont été vendus de 28 à 38 M la paire. Les transactions ont été très rapides du commencement à la fin. A partir du 7 février, l'ouverture du marché est fixée à 8 heures.

Eclairage des rues. L'administration est nécessaire, mais pas trop n'en faut. Les ouvriers et autres travailleurs qui, ce matin, se rendaient à leur besogne à travers des rues complètement obscures ont dû faire cette réflexion en glissant ou en s'élançant sur la neige et la glace qui recouvrent certains quartiers, surtout en dehors du centre de la ville. Il se peut qu'à partir du 1^{er} février le soleil se lève officiellement à 7 heures, mais, comme bien d'autres, il est quelquefois en retard, alors que l'administration ne l'est point pour êtreindre les bords d'éclairage.

Le revolver. Cette nuit, vers minuit, un chemineau atterrit dans un débit de la place des Quatre-Maisons, auquel le patron réclamait de payer son écot, tira de sa poche un revolver qu'il déchargea sur le débitant; celui-ci put esquiver la balle et se mit à la poursuite du bandit qui fut arrêté par une patrouille d'agents. Il a été en outre trouvé porteur d'un casse-tête.

Le lieutenant Erb. On se souvient de cet ex-lieutenant Erb qui, ayant simulé un vol d'argent dans son logement au boulevard Paixhans, s'entendit condamner à un an et sept mois de réclusion, peine qu'il purge actuellement à Ensisheim; vendredi dernier il a de nouveau été condamné par le conseil de guerre de Metz à trois mois de prison pour avoir adressé un « General-kommando » une lettre munie d'une fausse signature dans laquelle il réclamait une enquête sévère contre le commandant de son régiment qu'il accusait de toutes sortes de délits. Erb nia avoir écrit cette lettre et indiqua comme auteur un ancien camarade dont cependant l'innocence fut établie par un expert en écritures. Le représentant de l'accusation avait réclamé un an de réclusion.

2. Mercredi 11 février, à 4 heures de l'après-midi, également dans la salle des séances (Archives départementales) :

a) Conférence de M. le Dr Bücking, professeur à Metz : « Les anciens pressoirs (chaucous) en Lorraine (avec projections). »

b) Conférence de M. l'abbé Thiriot, curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe : « Les anciens costumes du Pays messin » (avec projections).

Lancer de ballons. A partir d'aujourd'hui lundi jusqu'à samedi prochain auront lieu des ascensions scientifiques internationales. Des cerfs-volants et des ballons montés et non montés seront lancés dans les villes principales d'Europe. Une récompense sera accordée à toute personne qui trouvera un de ces ballons non montés, si elle agit conformément aux instructions qui y sont déposées. L'assistance prêtée à l'atterrissage des ballons montés est rétribuée d'une manière spéciale.

Enlèvement de vieille paille dans les casernes. Une soumission publique en 19 lots est ouverte pour l'enlèvement de la vieille paille extraite des pailles des casernes de Metz et des environs pour le temps du 1^{er} avril 1914 au 31 mars 1915. L'ouverture des offres se fera jeudi prochain, 5 février, à 10 heures du matin, au bureau III de l'administration de la garnison de Metz, à Montigny, rue des Loges, n° 13. Les conditions sont exposées dans ce même bureau, où il faut en prendre connaissance et les signer avant le terme de la soumission. Les pillasses seront vidées au printemps ou en automne de cette année.

Marché aux porcelets. Au marché de samedi matin, sur la place Mazelle, il avait été amené 286 porcelets qui ont été vendus de 28 à 38 M la paire. Les transactions ont été très rapides du commencement à la fin. A partir du 7 février, l'ouverture du marché est fixée à 8 heures.

Eclairage des rues. L'administration est nécessaire, mais pas trop n'en faut. Les ouvriers et autres travailleurs qui, ce matin, se rendaient à leur besogne à travers des rues complètement obscures ont dû faire cette réflexion en glissant ou en s'élançant sur la neige et la glace qui recouvrent certains quartiers, surtout en dehors du centre de la ville. Il se peut qu'à partir du 1^{er} février le soleil se lève officiellement à 7 heures, mais, comme bien d'autres, il est quelquefois en retard, alors que l'administration ne l'est point pour êtreindre les bords d'éclairage.

Le revolver. Cette nuit, vers minuit, un chemineau atterrit dans un débit de la place des Quatre-Maisons, auquel le patron réclamait de payer son écot, tira de sa poche un revolver qu'il déchargea sur le débitant; celui-ci put esquiver la balle et se mit à la poursuite du bandit qui fut arrêté par une patrouille d'agents. Il a été en outre trouvé porteur d'un casse-tête.

Le lieutenant Erb. On se souvient de cet ex-lieutenant Erb qui, ayant simulé un vol d'argent dans son logement au boulevard Paixhans, s'entendit condamner à un an et sept mois de réclusion, peine qu'il